



SPECIAL ELECTIONS 2017

SOMMAIRE

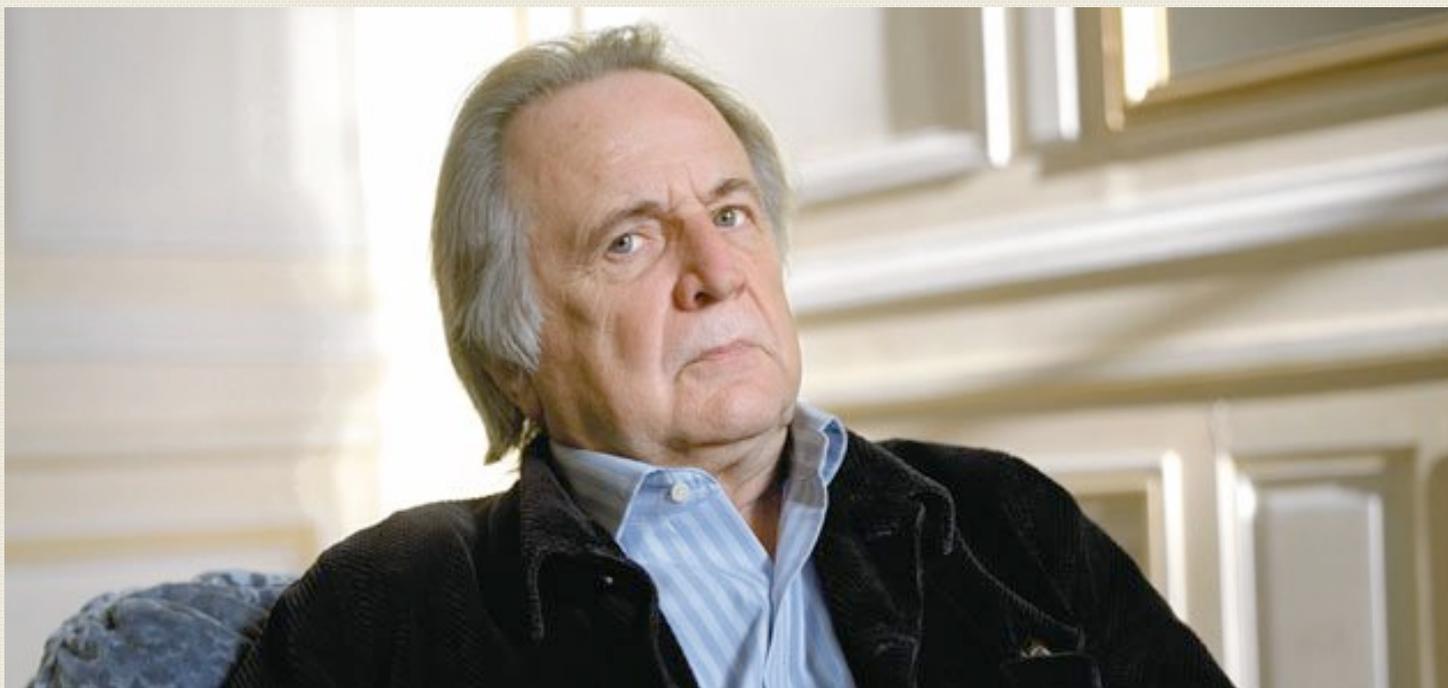
- 1) Le réquisitoire de Régis Debray
- 2) Un médiocre débat
- 3) Une économiste à la petite semaine !!
- 4) Pour la Démocratie et la République
- 5) La fronde s'organise pour son avenir parlementaire
- 6) Les casseroles Le Pen en promotion
- 7) Macron le pote de la Finance...

BONNE LECTURE

DATE
06/05/2017

LA PRESSE EN REVUE.EU

I) Le vibrant réquisitoire de Régis Debray contre Emmanuel Macron



Par bvoltaire.fr



Arnaud Guyot-Jeannin
Journaliste et essayiste

Ses arguments assument une insoumission résolue à l'ordre libéral-libertaire et post-national.

Régis Debray s'avère un brillant pourfendeur du candidat d'En marche ! Emmanuel Macron. À l'occasion de la publication de son livre ce 4 mai, *Civilisation – Comment nous sommes devenus américains* (Gallimard), il commente l'actualité de l'élection présidentielle dans la presse.

D'abord, Régis Debray plante le décor dans *Le Monde* du jeudi 4 mai lorsqu'il rappelle les deux destinations qui ont le plus profité électoralement à Macron « le patriote » autoproclamé : « Mais où a-t-il obtenu son meilleur score, au premier tour, avec une majorité absolue ? Chez les Français de

New York et de la City, patriotes un peu étranges, disons : évasifs. » Une ironie qui fait mouche !

De la City à la Rotonde, il n'y a qu'un pas que Régis Debray franchit sans hésiter en affirmant qu'il faut empêcher que le monde se défasse, « c'est-à-dire conserver autant que faire se peut l'imparfait du subjonctif, la Sécurité sociale, les poulets de ferme, une vieille méfiance envers les banques d'affaires, plus une tendance invétérée à préférer la souveraineté du peuple à celle du peuple, des copains du Fouquet's ou de la Rotonde ». Et d'avouer sincèrement : « Certes, quand on est un bobo, et j'en suis un, on aime mieux le chic rive gauche que le fric rive droite, mais il y a tant de passerelles entre Neuilly et Montparnasse. » Et sur ce que symbolise la fête de la Rotonde : « Et cette fête impudique, sans attendre, avec les vedettes très in du Tout-Paris branché... Allez les ploucs, vous n'avez pas le choix, alignez-vous, et vite ! »

Mais revenons au résultat du premier tour... S'adressant cette fois-ci à Alain Finkielkraut dans L'Express, Régis Debray constate qu'un vote de classe a eu lieu et auquel correspond une attitude type de l'électorat : « [...] Le clivage des classes aura rarement été aussi net. Le Pen : petites villes industrialisées et zones rurales, les paumés [NDLR : un dernier terme un peu condescendant]. Fillon, la bourgeoisie tradi, à Paris, le XVIe et le XVIIe, les satisfaits, vieux patrimoine. Mélenchon : 34 % en Seine-Saint-Denis et à Mantes-la-Jolie, les mécontents qui ont raison de l'être.

Macron : le haut de gamme aisé, diplômé et heureux » (« L'autre débat de l'entre-deux-tours », propos recueillis par Alexis Lacroix et Anne Roséncher, du 3 au 9 mai).

Debray fait appel alors à ses souvenirs : « Notre vaillant et futur président a, en effet, réussi une belle synthèse entre la tradition catholique sociale [NDLR : plutôt « démocrate-chrétienne »], Bayrou et Delors, et la ligne protestante, Rocard et Jospin. Cette martingale miraculeuse avait fait défaut à son lointain prédécesseur, Lecanuet, candidat à la présidentielle de 1965, démocrate-chrétien, agrégé de philo, jeune et photogénique, européen et atlantiste qui lui aussi voulait casser le système et remettre, textuellement, "la France en marche" » (Le Monde).

Il reste à Régis Debray de décrire Macron comme un archétype hypermoderne, une tête de pont du néolibéralisme mutant : « Le néo-protestantisme sécularisé, c'est le substitut culturel du self-made-man [...] Le post-moderne estime pouvoir tout choisir de son existence, y compris lui-même, sans fil à la patte. Pas de destin, pas d'appartenance à subir et le moins de passé possible. On préfère le conceptuel au charnel. D'où l'attrait pour une Europe hors-sol, la cité conceptuelle par excellence » (L'Express).

À l'instar du candidat Mélenchon, pour lequel il a voté au premier tour – même s'il ne partage pas toutes ses vues –, Régis Debray ne tient pas à dire pour qui il votera au deuxième tour.

En tout cas, il va lui être difficile de glisser un bulletin Macron dans l'urne. Ses arguments assument une insoumission résolue à l'ordre libéral-libertaire et post-national.



II) Un débat extrêmement médiocre

par Michel Soudais

Le duel télévisé entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen, n'aura été de bout en bout qu'un pugilat consternant, ignorant les enjeux essentiels de cette élection présidentielle.

Notre démocratie méritait-elle cette confrontation déçue, pauvre en propositions et en projets mais riche en attaques ad hominem et noms d'oiseaux ? Tout au long des 2h30 de ce « débat », si tant est que l'on puisse l'appeler ainsi, les électeurs ont assisté à une dispute de bas niveau dans laquelle aucun des protagonistes n'aura véritablement exposé son projet. Marine Le Pen parce que son principal objectif, manifeste dès les premières secondes, était de parler de son adversaire ramené à ses fonctions passées de « conseiller » et de « ministre de François Hollande », ce qui lui permettait d'attaquer ce qu'elle a présenté comme son « bilan » et de le qualifier à plusieurs reprises de « socialiste ». Emmanuel Macron parce que les attaques ad hominem de son interlocutrice lui ont épargné de rentrer dans le détail de son programme et d'en justifier les options puisqu'il lui suffisait de constater que celle-ci ne « propose rien ».

Que pouvons-nous donc retenir de ce match arbi-

par des journalistes inexistantes ? Quelques petites phrases concoctées pour de piètres effets de manche. On a ainsi vu Emmanuel Macron se présenter en candidat de « l'esprit de conquête » face à la représentante de « l'esprit de défaite ». Marine Le Pen revendiquer être « la candidate du pouvoir d'achat » contre « le candidat du pouvoir d'acheter ».

On a également appris que le premier, interpellé sur la disparition de la protection de la santé dans l'entreprise, n'était « pas d'accord avec certains points » de la loi El Khomri. Que la seconde devait prendre autant de libertés avec le code de la route qu'avec les juges pour se plaindre de la sévérité gendarmesque qui, à ses dires, prendrait les automobilistes pour des « vaches à lait ».

Jouant constamment la mouche du coche, Marine Le Pen a multiplié ce que son adversaire, plus au fait des dossiers, n'a eu aucun mal à qualifier de « grosses bêtises » et de « mensonges ». Mais Emmanuel Macron a aussi fait preuve d'approximations sur la loi Dati, que la présidente du FN confond avec la loi Taubira ; ou sur le chômage qui contrairement à ses dires n'étaient pas plus important dans les années 1990, et n'est pas plus faible dans tous les autres pays de l'Union européenne.

Plus préoccupant : plusieurs sujets essentiels n'auront pas même été effleurés. Pas un mot sur le réchauffement climatique, la destruction de l'écosystème et les politiques nécessaires pour y répondre. Pas plus sur l'accroissement des inégalités et de la pauvreté, et ce qu'il conviendrait de faire pour y remédier.

La nullité de Marine Le Pen, éclatante dans ce débat, y compris sur l'Europe où Julien Rochedy, ancien directeur du FNJ, l'a jugée « catastrophique », était sans doute ce qui convenait pour mettre en valeur Emmanuel Macron, le candidat prisé des milieux d'affaires, de l'éditocratie et des vieilles gloires du PS.

N'empêche, si aucun de ces deux candidats résiduels ne sort véritablement gagnant de ce pugilat, les perdants, eux, sont connus. Les Français, et

tous les habitants de notre pays, ne méritaient vraiment pas cette désespérante partie de catch.



par Michel Soudais

politis.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Dangereuse confiance



*La lettre de campagne
de Laurent Joffrin*

Décidément, elle n'est pas à la hauteur... Le soulagement règne chez les anti-Le Pen après la calamiteuse prestation de la cheffe du FN. Le Figaro parle d'un « naufrage », les proches de la candidate exhalent leur déception, les analystes sont unanimes à l'avoir trouvée exécration, les sondages qui paraissent la ramènent tous au-dessous de 40%. Elle a perdu trois points dans un sondage Elabe pour l'Express et le « rolling » de Paris Match de jeudi soir lui inflige un point de moins en un jour, ce qui est beaucoup dans cet indicateur qui évolue en général par demi-points.

Dans son discours, c'est moins la violence qui a frappé que l'ignorance. Embrouillée dans les affaires monétaires, à côté de la plaque dans les attaques contre le Macron ministre (elle lui a reproché d'avoir vendu à l'étranger des chantiers navals qui appartenaient... à la Corée du Sud), désinvolte sur la retraite à 60 ans, muette sur le fi-

nancement des mesures sociales, elle a tiré un feu d'artifice de boulettes, de mensonges et d'accusations gratuites.

Voilà un angle d'attaque qui réunit tout le monde : comme le suggère son père, elle n'est pas dangereuse, elle est nulle. Ce n'est pas une fasciste, c'est une flûtiste. Ce n'est pas la candidate au bras tendu, c'est un bras cassé.

Ce n'est pas un casque à pointe qui trône sur son crâne mais un bonnet d'âne. Marine Le Pen se défend en disant qu'elle exprime la colère du peuple. Pauvre peuple, dont la porte-parole supposée ne connaît pas ses dossiers après un an de campagne et vingt ans de vie politique.

Alors c'est plié ? Tout le monde le pense : funeste certitude. Trump avait perdu dans les grandes larges ses débats contre Clinton. Il avait gagné le vote, même si les deux systèmes électoraux n'ont pas grand-chose à voir.

Et en cas de victoire de Macron, tout change selon le score de la perdante : à 35% c'est un échec, à 45%, une demi-victoire. Le FN est toujours un gros ours, dont la peau n'est pas encore à vendre.

Et aussi

- La rumeur sur un compte bancaire macronien dans un paradis fiscal a interrogé les rédactions. Enquête faite, on s'accorde pour diagnostiquer une manip de basse officine. Le Front suggère et insinue à qui mieux mieux. Mais quand on interroge ses responsables, ils reconnaissent n'avoir aucune preuve de rien.
- L'Eglise catholique «laisse chacun à son discernement». Fort heureusement, le discernement des fidèles est souvent supérieur à celui des évêques. Bizarre, pour des responsables chrétiens, cette idée de jouer les Ponce Pilate.
- Emmanuel Macron a prévu de fêter sa victoire – si victoire il y a – sur l'esplanade du Louvre. Il parlera à deux pas de la pyramide de Pei. Tout un symbole : elle est en verre. Ce sera une belle vic-

toire, mais fragile...

Laurent Joffrin



IV) Le 7 mai nous ne voterons pas pour un programme électoral, mais pour la démocratie et la République



Photo Denis Charles. AFP

Voter Macron pour la République, sans illusions

Engagés, chacun à sa manière, dans des associations, l'enseignement, la recherche, la politique, le journalisme, la culture, les arts, nous ne pouvons pas rester silencieux quand le Front national accède à nouveau au second tour de l'élection présidentielle. Et ce avec un score et un nombre d'électeurs inédits. Voter Marine Le Pen, c'est encore et toujours voter pour son père, Jean-Marie Le Pen, et son idéologie directement issue du fascisme, du vichysme et de l'OAS, y compris dans leurs formes les plus brutales. Le ripolinage de l'image de la première ne cache pas ce que ce mouvement représente depuis des décennies, ni son rôle néfaste dans les pires tourmentes qu'a connues la France. L'heure est grave. Le risque de basculement que d'aucuns considèrent comme une impossibilité – cela fut également le cas pour l'élection de Trump ou le Brexit – est réel. **Et la crainte d'un passage à un régime autoritaire, discriminatoire, xénophobe, raciste, sexiste, homophobe, antidémocratique et de surcroît sans vrai programme économique ni solutions contre le chômage, n'a rien d'illusoire en cette période de montée des populismes en Europe.**

Nous comprenons les réticences à répondre aux injonctions à faire barrage au FN qui se répètent depuis des années. Notre démarche n'est ni moralisante ni culpabilisante. Nous souhaitons juste alerter sur une réalité simple.

Si le populisme «soft» de Macron est néolibéral et camoufle mal ses accointances avec de grands groupes financiers, celui de Marine Le Pen est autoritaire et fermé à l'Europe et au monde, prônant le rétrécissement de nos horizons et le rabougrissement de la France. Oui, avec Marine Le Pen, l'Etat de droit, nos libertés, nos modes de vie, nos attentes sont gravement menacés. La vie de millions de nos concitoyens, de nos amis, de nos voisins risque de sombrer dans un labyrinthe de souffrances sans issue : les migrants, les minorités, plus largement celles et ceux que le FN a toujours considérés comme aux marges ou trop libres, trop déviants, trop différents, cosmopolites, universalistes. Oui, Marine Le Pen est l'ennemie de la République des femmes et des hommes libres et démocrates.

Pour mesurer ce que veut dire l'installation d'un régime «fort» et nationaliste, regardons déjà du côté de la Hongrie ou de la Turquie qui ont en quelques mois perdu tous les garde-fous qu'on croyait intangibles. La France n'est pas non plus l'Amérique de Trump, avec des contre-pouvoirs puissants qui freinent les ardeurs antidémocratiques de son président. Gardons enfin à l'esprit l'histoire, et le suivisme passé de nos institutions dans les moments sombres qu'a vécus notre pays.

Le gouvernement de Hollande et de Valls a dirigé la France, sur certains sujets, les yeux rivés sur le FN comme sur une boussole : déchéance de nationalité, accueil indigne des réfugiés, renoncement au droit de vote des étrangers, etc. Il s'est largement trompé en regardant de ce côté, au lieu de regarder vers sa gauche. Ne lui donnons pas raison en laissant la moindre chance d'arriver au pouvoir à Marine Le Pen. Et refusons l'impasse où il nous a conduits.

Nous avons voté le 23 avril pour des candidats divers. Mais toutes et tous, nous ne nous résoudrons pas à considérer qu'il n'y a pas de diffé-

rences entre un Macron et une Le Pen. Le premier est certes un néolibéral dont le programme ne nous convient pas, mais il garantit l'Etat de droit, l'existence d'une opposition libre d'agir et de s'exprimer, la possibilité de s'organiser en mouvement social, les valeurs de base de la République. La seconde est la représentante assumée d'une tradition de national-populisme, excluante, jouant sur la peur, la haine et la stigmatisation de boucs émissaires, préparant la casse organisée de toute une série de droits fondamentaux et de libertés individuelles. Là, il n'y a plus à choisir, juste à éviter le pire.

Renvoyer dos à dos ces deux traditions politiques et ne plus tracer de frontière entre les vrais républicains et l'extrême droite est non seulement une erreur historique, mais une faute politique qui pourrait être extrêmement lourde de conséquences le 7 mai au soir. L'équation Macron égale Le Pen est une illusion grossière et dangereuse. Mettre en avant la banque Rothschild, ancien thème antisémite qui sévit depuis la fin du XIXe siècle, pour délégitimer Macron est une ficelle rétrograde et intolérable. Quant à l'argument que voter Macron aujourd'hui serait préparer la victoire de Le Pen aux prochaines élections, il est tout simplement vide de sens : avoir le mal tout de suite pour l'éviter dans cinq ans est d'une logique étonnante...

Se battre dès aujourd'hui – et demain, y compris face à Macron – pour mieux entendre et écouter celles et ceux qui votent Le Pen, et pour jeter les bases d'une nouvelle gauche, énergique et porteuse d'espoir, vaudra toujours mieux que de subir cinq ans la politique liberticide, anti-européenne, pro-patronale et antirépublicaine du FN. Nous savons déjà de quoi ce dernier a été et est capable dans les villes qu'il a dirigées et qu'il dirige.

Pensons aussi aux années 30, au sectarisme du Parti communiste et du Parti social-démocrate qui ont contribué à faciliter l'arrivée au pouvoir de Hitler en 1933. Et ne perdons pas de vue ceci : si Marine Le Pen gagnait, ce serait la première fois depuis Vichy que l'extrême droite accède au pouvoir.

Certes, Macron est un phénomène construit de toutes pièces, certes ses grandes orientations économiques et sociales n'entrent pas dans nos choix, certes face à l'extrême droite nous nous retrouvons, comme en 2002, acculés à un vote forcé. Cette situation ne peut pas indéfiniment se répéter. Et c'est dès maintenant qu'il faut s'atteler à inventer les solutions qui nous permettront demain d'y échapper. Mais voter blanc, s'abstenir ou voter Le Pen, c'est aussi compromettre lourdement l'avenir, le nôtre et celui des générations futures. Sans oublier que le FN à 25 %, 35 % ou 45 %, ça n'aura pas le même sens ni les mêmes conséquences en termes de renforcement de son influence, de sa parole et de potentiels passages à l'acte.

Le 7 mai, nous voterons donc pour défendre la République et la démocratie en utilisant le bulletin Macron, ce qui ne revient pas à lui donner quitus. Dès le lendemain de ce vote, nous travaillerons sans relâche à la reconstruction du désir et de l'espoir de changement économique, écologique, social et sociétal. En tâchant de nous donner les moyens, collectivement, de le faire.

Parmi les premiers signataires

Esther Benbassa, sénatrice EELV, universitaire, Pierre Serne, conseiller régional EELV d'Île-de-France, ancien responsable de la fédération des associations LGBT européenne – Pouria Amirshahi, député, Jean-Christophe Attias, universitaire, Bertrand Badie, universitaire, Étienne Balibar, universitaire, Jean-Pierre Baro, comédien et metteur en scène, Jean Baubérot, universitaire, Jérôme Beaugé, coordinateur politique Inter-LGBT, Simone Bitton, cinéaste, Daniel Borrillo, juriste, Khadidja Bourcart, Manifeste des libertés, Daniel Breuiller, vice-président de la métropole du Grand Paris, Aymeric Caron, journaliste et auteur, Antoine Comte, avocat, David Cormand, secrétaire national d'EELV, Denis Crouzet, professeur universitaire, Élisabeth Crouzet-Pavan, universitaire, Christine Delphy, directrice de recherche, Rokhaya Diallo, journaliste et auteure, Tara Dickman, consultante et formatrice, Cécile Duflot, ancienne ministre, députée EELV de Paris, é Charles Fiterman, ancien ministre, Françoise Gil, sociologue, Liliana Hristache, présidente de l'association Rom Réussite, Eva Joly, députée européenne EELV, Farouk Mardam Bey, éditeur, Ka-

rim Miské, écrivain, Christian Métairie, maire d'Arcueil, Marie-Rose Moro, universitaire, Henri Raczymow, écrivain, Louis-Georges Tin, président du CRAN, Dominique Vidal, journaliste et historien.

pouriaamirshahi.fr

Lire cette tribune sur le site de Libération

V) "Gauche framboise", "Rouge-Rose-Verts" : les frondeurs du PS se cherchent un avenir au Parlement

Par Étienne girard-marianne.net

Depuis la défaite de Benoît Hamon, les frondeurs se concertent pour déterminer une stratégie. Un rapprochement avec EELV et le PCF, notamment au Parlement, est envisagé, des noms de code commencent à émerger...

Qui a dit que la présidentielle était dans toutes les têtes d'élus ? Chez les frondeurs du PS, on est déjà passé à autre chose. Au devenir de leur courant dans la recomposition politique à venir, tout particulièrement. La semaine passée, une première rencontre, à l'initiative du chef de file des frondeurs, Christian Paul, a réuni au QG de Benoît Hamon une quarantaine de hiérarques de l'aile gauche du PS. Hamonistes, aubrystes, montbourgeois formaient le gros des troupes, complétées par quelques hollandais curieux, comme la sénatrice Delphine Espagnac ou d'anciens vallsistes, tel le sénateur Luc Carvounas.

Au centre des débats, ouverts par Benoît Hamon - qui reste pour l'heure le leader par défaut de la tendance - l'attitude à tenir face à la politique d'Emmanuel Macron, que tous imaginent devenir le prochain Président. Le mot d'ordre ? Contrai-

rement à la tendance qui émerge chez les socialistes version Valls, pas de ralliement au fondateur d'En Marche. "On est quasiment tous tombés d'accord. Il ne peut y avoir de rapprochement avec Macron et sa politique", raconte un des participants. Emmanuel Maurel, député européen, résume à sa manière directe le sentiment que beaucoup partagent : "Soutenir quelqu'un qui dit aux gens 'A la deuxième offre d'emploi refusée, vous ne touchez plus rien' ? Moi, jamais".

Reste à trouver une stratégie d'opposition. Pour la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann, cela doit passer par "un rassemblement de la gauche". "Il faut parler à toutes les forces de la gauche, écologues, communistes, mais aussi Mélenchon. Le centre-gauche, ça a toujours été l'enterrement de première classe, cela fait gagner la droite, puisque les gens préfèrent l'original à la copie", argumente-t-elle. Le sénateur de la Nièvre Gaétan Gorce, qui se présente cette année aux législatives, n'était pas présent à cette réunion, mais fait également remarquer que "la gauche disparaît toujours lorsqu'elle lorgne vers le centre". "Les gens préfèrent l'original à la copie, ils finissent donc par voter pour la droite", observe-t-il également.

"On ne va pas supplier Mélenchon"

L'immense majorité des participants est tombée d'accord sur la nécessité d'amorcer un rapprochement avec les écologistes, les communistes, voire la France insoumise de Jean-Luc Mélenchon. Même si chacun a intégré le fait que le candidat aux 19,5% n'entendait pas dialoguer avec qui que ce soit. "On a bien compris que Mélenchon voulait rester dans son coin, on ne va pas le supplier", maugrée un député.

Dans cette optique, la gauche du PS compte s'appuyer sur les liens noués avec EELV pendant la campagne présidentielle de Benoît Hamon. "Il faut continuer et approfondir ce que Benoît a initié", développe un des leaders de la tendance, qui imagine le dépassement du PS dans une structure mêlant différents partis de gauche.

Pour l'heure, EELV a signé un accord électoral

avec le PS pour les législatives, mais pas les communistes. Depuis plusieurs semaines, des contacts informels ont été noués entre les frondeurs et des représentants du PCF, sans qu'une alliance paraisse envisageable. "On se parle, mais il faut être patient. On en est aux balbutiements, ça peut prendre des années", indique un parlementaire qui ne croit guère à un rapprochement à très court terme.

Le 27 juin, le PS explose

En réalité, tous ont surtout coché la date du 27 juin, premier jour de la nouvelle législature à l'Assemblée nationale. Beaucoup imaginent le PS, aujourd'hui fort d'un groupe parlementaire de 292 membres au Palais Bourbon (en comptant les apparentés), se scinder alors en trois groupes parlementaires, les vallsistes, clairement dans la majorité, les hollandais et apparentés, bienveillants sans être ralliés, et les frondeurs, donc, clairement dans l'opposition. De nombreux responsables de la gauche du PS ont prévu de militer en faveur de la création d'un groupe commun aux frondeurs, aux écologues et aux communistes. "Ça pourrait s'appeler Rouge-Rose-Verts", s'avance Gérard Filoche, sans surprise totalement favorable à l'initiative.

Sous la Vème République, une initiative parlementaire de ce type a déjà existé. De 1997 à 2002, le groupe "Radical, citoyen, vert" a vu cohabiter des députés verts, PRG et MDC. Encore faudra-t-il être assez pour renouveler l'opération. Élus dans des circonscriptions difficiles en 2012, les frondeurs pourraient n'être plus qu'une poignée dans la prochaine Assemblée et le seuil pour créer un groupe est fixé à 15. "Ils seront deux ou trois", pronostique même un poids lourd du groupe PS.

En attendant que l'équation se simplifie, un premier nom de code circule sur cette nouvelle force que les frondeurs aimeraient voir émerger : la "gauche framboise". Rapport à la couleur qu'on obtiendrait en mélangeant du rouge, du rose et du vert. Un député éminent de la tendance en plaisante avec gourmandise : "C'est bon, une framboise, c'est un fruit éclatant".

VI) Six enquêtes judiciaires visent le FN et Marine Le Pen

Par Marine Turchi

Patrimoine, financement des campagnes, assistants au Parlement européen et au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais : Marine Le Pen et/ou son parti sont visés par pas moins de six enquêtes judiciaires pour leurs pratiques financières.

Elle est la candidate la plus menacée par les affaires. Marine Le Pen et/ou son parti sont visés par pas moins de six enquêtes judiciaires liées à des affaires financières. Toutes les campagnes électorales du Front national depuis qu'elle en a pris la tête, en 2011, font l'objet d'investigations de la justice.

Ces dossiers, révélés pour quatre d'entre eux par Mediapart, ont ressurgi à l'occasion des débats entre les candidats pendant cette campagne. Face à Marine Le Pen, le 3 mai, Emmanuel Macron a qualifié le Front national de « parti des affaires », « qui ne va pas devant les juges ». « Vous, on sait en tout cas que vous avez un patrimoine qui est sous-évalué, que vous êtes sous le coup d'une procédure judiciaire. Ce n'est pas mon cas. Vous, vous avez des affaires, moi je n'en ai pas, Mme Le Pen », a-t-il asséné (regarder la vidéo).

Le 4 avril, lors du débat avec les 11 candidats, c'est Philippe Poutou qui était monté au créneau sur les affaires de François Fillon et Marine Le Pen, dans une intervention très remarquée (regarder la vidéo) : « Le Pen, pareil, on pique dans les caisses publiques, avait-il accusé.

Là, c'est pas ici, c'est l'Europe. Alors l'Europe, pour quelqu'un qui est anti-européen, ça ne gêne pas de piquer de l'argent de l'Europe et le pire, c'est qu'en plus le FN, qui se dit anti-système, ne s'emmerde pas du tout, se protège grâce aux lois du système, grâce à l'immunité parlementaire, et donc refuse d'aller aux convocations policières, donc peinard. »

Dans ces dossiers qui visent son parti, la candidate du FN répond rarement sur le fond, préférant commenter le calendrier judiciaire ou remettre en cause l'indépendance des institutions judiciaires. Marine Le Pen y voit la main du « système », une « persécution bruxelloise », un « parquet aux ordres », ou cible la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), « présidée par l'ami de François Hollande ». Tour d'horizon des affaires qui pèsent sur le Front national.

Le patrimoine des Le Pen soupçonné d'avoir été sous-évalué

S'ils ont rompu sur le plan politique, les Le Pen père et fille sont encore liés par une affaire, pour laquelle ils sont obligés de faire front commun : celle de leur patrimoine immobilier. La Haute Autorité pour la transparence, chargée de contrôler les déclarations de patrimoine des élus, reproche aux deux eurodéputés d'avoir sous-évalué leurs déclarations de patrimoine de parlementaires, remises en début de mandature, en 2014.



Marine Le Pen et Jean-Marie Le Pen au congrès de Lyon, en novembre 2014, quelques mois avant que le fondateur du Fn soit exclu du parti. © Reuters

Les Le Pen sont accusés d'avoir sous-évalué d'environ 60 % leurs parts dans deux propriétés familiales dans les Hauts-de-Seine, le manoir de Mon-

tre tout, à Saint-Cloud, où le fondateur du FN possède encore ses bureaux, et la demeure de Rueil-Malmaison. La Haute Autorité soupçonne que l'achat de cette villa, en 2013, a été réalisé avec des fonds du microparti de Jean-Marie Le Pen, Cotelec.

En janvier 2016, la Haute Autorité a saisi la justice, qui a ouvert une enquête préliminaire. Le Code pénal punit de trois ans de prison, 45 000 euros d'amende et d'une peine d'inéligibilité allant jusqu'à dix ans le fait de fournir une évaluation mensongère de son patrimoine. « Marine Le Pen a repris ce que déclarait son père. Sa bonne foi est totale », avait justifié Wallerand de Saint-Just, le trésorier du FN, interrogé par Mediapart. Dans un communiqué, la présidente du FN avait estimé que « l'évaluation de parts minoritaires de SCI » effectuée par la HATVP était « totalement contradictoire et gravement surévaluée avec celle opérée, depuis de nombreuses années, par l'administration fiscale ».

Sauf que de son côté, le fisc a lancé deux procédures de redressement fiscal à l'encontre de Marine Le Pen, qui pourraient aboutir à une réévaluation importante de la valeur de ses biens et avoir pour conséquence de l'assujettir à l'impôt sur la fortune (ISF), comme l'a rapporté Le Monde.

De son côté, Jean-Marie Le Pen n'est pas seulement concerné par une sous-évaluation de ses biens immobiliers. Il est aussi soupçonné par la justice de ne pas avoir déclaré un compte en Suisse, officiellement au nom de son assistant personnel, Gérald Gérin. Révélé par Mediapart en 2015, ce compte contient 2,2 millions d'euros, dont 1,7 million en lingots et pièces d'or. Le fondateur du FN est visé, ainsi que sa femme Jany Le Pen et son assistant personnel Gérald Gérin, par une plainte du fisc pour fraude aggravée.

Les soupçons d'emplois fictifs au Parlement européen

C'est une affaire qui pourrait coûter cher au Front national. La justice soupçonne le parti d'avoir mis

en place un vaste système de rémunération de ses cadres sur les fonds européens, par le biais des postes d'assistants parlementaires à Strasbourg et à Bruxelles. Elle reproche à une vingtaine d'assistants de ne pas avoir travaillé pour leurs élus. Montant du préjudice présumé sur la période 2012-2017 : 4,9 millions d'euros, selon l'estimation du Parlement européen. Ce que le FN conteste.

Après deux ans d'enquête préliminaire – déclenchée à la suite d'un signalement du Parlement européen –, le parquet de Paris a ouvert, le 15 décembre, une information judiciaire pour « abus de confiance », « recel d'abus de confiance », « escroquerie en bande organisée », « faux et usage de faux » et « travail dissimulé ».

Dans ce dossier, deux assistants ont déjà été mis en examen, dont la cheffe de cabinet de Marine Le Pen, Catherine Griset. De son côté, Marine Le Pen et la députée Marie-Christine Boutonnet ont refusé de se rendre aux convocations des juges en vue de leur mise en examen, en mars, brandissant leur immunité parlementaire. En conséquence, les magistrats ont demandé fin mars aux parlementaires européens de lever l'immunité des deux eurodéputés. Le Parlement a lancé le processus.



La délégation du Front national au Parlement européen, à Strasbourg. © Reuters

Deux personnages méconnus sont au cœur de cette affaire. Le premier est Nicolas Crochet, l'expert-comptable attitré du Front national, déjà mis en examen dans l'affaire du financement des campagnes de 2012. Ce vieil ami de la présidente du FN, qui cumule les casquettes, est devenu, en 2012, le « tiers-payant » des eurodéputés fron-

tistes. À ce titre, il établit les fiches de paye des assistants frontistes. En juillet 2015, le Parlement avait gelé le versement des salaires de plusieurs d'entre eux, en invoquant des anomalies administratives. Nicolas Crochet n'avait alors pas pu fournir aux services du Parlement les preuves que les paiements à l'Urssaf et aux caisses de retraite avaient bien été effectués.

Autre personnage clé : Charles Van Houtte, un administrateur du FN au Parlement européen. C'est lui qui aurait rédigé le tableau dans lequel sont répartis les assistants et où sont recensés les crédits consommés par chaque eurodéputé pour rémunérer leurs assistants, sur les 23 000 euros octroyés chaque mois par le Parlement à chaque élu.

À cette procédure française judiciaire s'ajoute une procédure européenne administrative. Le Parlement européen a lancé, en 2016, des procédures de recouvrement à l'encontre de six eurodéputés du FN, leur réclamant le remboursement des salaires de certains de leurs assistants, qui auraient été salariés indûment. Montant total demandé : 1,1 million d'euros, dont 340 000 euros à Marine Le Pen. Une décision qui repose en partie sur le rapport d'enquête accablant de l'Office antifraude européen (OLAF), chargé de contrôler la bonne utilisation des fonds européens, transmis en juillet 2016 au Parlement et à la justice française. Refusant de rembourser ces sommes, Marine Le Pen est prélevée chaque mois sur son indemnité et ses frais d'élu.

Marine Le Pen dénonce depuis le départ une « opération politique » et assume la double casquette de ses assistants : « Nous travaillons contre l'Union européenne. Et nous sommes des politiques et nous avons des actions politiques, et nos assistants parlementaires sont aussi des militants qui ont des actions politiques. »

Les soupçons d'emplois fictifs au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais

Un dossier similaire menace le Front national au niveau régional. Le parti d'extrême droite est



David Rachline.

soupçonné d'avoir fait rémunérer des frontistes comme collaborateurs au groupe FN du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, sur les fonds publics, alors qu'ils travaillaient en réalité au service du parti. Le parquet de Lille a ouvert une enquête préliminaire portant sur des soupçons d'emplois fictifs sur la période 2010 à 2015. L'enquête a été déclenchée après la réception d'un courrier anonyme évoquant trois cas.

Parmi ces trois emplois, celui de David Rachline, l'actuel directeur de campagne de Marine Le Pen, maire et sénateur de Fréjus (Var). En 2010, l'élu était salarié au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, tout en étant conseiller municipal à Fréjus, à plus de 1 000 kilomètres, et permanent au siège du Front national à Nanterre, dans les Hauts-de-Seine. Selon Le Canard enchaîné, les collaborateurs du groupe FN au conseil régional auraient connu un roulement peu habituel : 35 assistants différents auraient été recrutés sur la mandature 2010-2015.

De son côté, le Front national affirme que ses collaborateurs ont bien effectué le travail pour lequel ils étaient rémunérés. « Cette enquête va faire flop. Pour accéder aux locaux, il faut un badge. Ils vont voir que les collaborateurs étaient là », avait réagi Bruno Bilde, conseiller régional des Hauts-de-France.

« L'affaire Jeanne »: le financement des campagnes de 2012

Au cœur de cette affaire, le financement des campagnes présidentielle et législatives du Front na-

tional en 2012. La justice soupçonne les responsables du microparti de Marine Le Pen, Jeanne, et son prestataire communication Riwal, d'avoir mis sur pied un système d'enrichissement illégal, avec de l'argent public. Les magistrats reprochent à Riwal d'avoir indirectement financé les campagnes par le biais de services consentis au FN et à Jeanne : surfacturation, mise à disposition de locaux et d'auto-entrepreneurs, crédits fournisseurs, etc. Le but, selon les juges : majorer les dépenses électorales que l'État remboursera au FN et ses candidats. Ils estiment à 10 millions d'euros les sommes détournées par Jeanne et Riwal. L'affaire est renvoyée en correctionnelle.

Au total, dix personnes physiques et morales ont été mises en examen dans ce dossier, et seront donc jugées : le Front national, Jeanne, la société de communication Riwal, fournisseur du parti pour son matériel de campagne, le trésorier du FN Wallerand de Saint-Just, l'un des vice-présidents du parti, Jean-François Jalkh.

Mais aussi plusieurs proches de Marine Le Pen qui gravitent autour de la « GUD connection », ce réseau animé par d'anciens du Groupe union défense (GUD), reconvertis en chefs d'entreprises : le trésorier de Jeanne, Axel Loustau (désormais conseiller régional), Olivier Duguet, trésorier de Jeanne entre 2011 et 2012, le vieil ami de Marine Le Pen, Frédéric Chatillon, directeur de Riwal, et sa compagne, Sighild Blanc, gérante de la société Unanime, l'expert-comptable Nicolas Crochet. Marine Le Pen, elle, a été entendue comme « témoin assisté » dans cette affaire.

« L'affaire Jeanne 2 » : le financement des campagnes de 2014 et 2015

Parce qu'il maintient que ce système de financement est légal, le Front national l'a poursuivi pour les campagnes ultérieures, mais avec des sommes plus importantes encore en jeu. Comme Mediapart l'a révélé, le parquet de Paris a ouvert, le 26 octobre, une seconde enquête, portant sur le financement des campagnes municipales, sénatoriales et européennes de 2014, ainsi que sur les départementales de 2015. On y retrouve le même

prestataire, Riwal, et la même interface, le microparti Jeanne.

Le parquet s'interroge sur des flux financiers entre les deux structures. Riwal a décaissé plus de 16 millions d'euros avant de percevoir près de 20,5 millions d'euros. Jeanne a été créditée d'un peu plus de 31 millions d'euros, une somme à peu près équivalente à ses flux débiteurs. C'est ce que détaille un signalement de Tracfin, le service anti-blanchiment de Bercy, transmis le 9 juin à la justice.

L'enquête concerne une grande partie de la « GUD connection » : Frédéric Chatillon et ses sociétés, Riwal et le groupe ERER, les deux trésoriers successifs de Jeanne, Axel Loustau et Olivier Duguet, la société Unanime, également prestataire du FN en 2012, et dirigée par la compagne de Frédéric Chatillon, Sighild Blanc, la Société de développement et d'exploitation des eaux de sources (SDEES), gérée par Olivier Duguet.

Une première mise en examen est intervenue dans ce dossier, celle de Frédéric Chatillon, le 15 février, pour « abus de biens sociaux ».



Axel Loustau, trésorier du microparti de Marine Le Pen. © Compte Facebook d'Axel Loustau.

« L'affaire Presses de France » : le financement des régionales de 2015

Pour les élections régionales, en décembre 2015, une autre société a pris le relais de Riwal, celle-ci étant interdite par la justice de travailler avec le FN lors des campagnes. Cette société, c'est Presses de France, créée pour l'occasion par Axel Loustau, l'acolyte de Frédéric Chatillon. Là encore, le même système est conservé. Le parquet

de Paris a donc ouvert, le 9 novembre 2016, une enquête préliminaire.

Mais une autre bizarrerie a attiré l'œil de la justice : les Presses de France ont été créditées d'un peu moins de 4,8 millions d'euros, au titre du remboursement des frais de campagne, dont seul 1,2 million d'euros aurait été utilisé pour payer les imprimeurs sous-traitants, comme l'a rapporté Le Monde. Où sont passés les autres millions ? Ils ont été reversés à deux sociétés liées à Axel Loustau, associées dans sa société civile immobilière Lilou, laquelle a servi à l'achat de sa maison familiale.

Comme Mediapart l'a dévoilé, la justice s'interroge sur le financement de cette maison, acquise à l'automne 2015 pour plus d'1,5 million d'euros. Les enquêteurs soupçonnent un enrichissement personnel de l'élu frontiste, par le biais de ces sociétés prestataires de la campagne des régionales. « Il n'y a pas eu un seul euro d'argent public pour financer cette acquisition », avait répliqué Axel Loustau dans un communiqué, arguant qu'il avait acheté cette maison grâce à la vente de sa précédente résidence familiale et à ses années de travail dans le secteur de la sécurité privée.

mediapart.fr

VII) Macron : L'ami des banquiers



Le soir du premier tour, Macron fêtait déjà sa victoire en invitant quelques amis et soutiens à la

Rotonde, une brasserie huppée du quartier Montparnasse. Un luxe moins tapageur que le Fouquet's de Sarkozy en 2007, mais la même autosatisfaction, le même cynisme...

Macron n'a pas encore gagné, mais il se voyait déjà vainqueur en profitant du rejet du FN. Hollande s'est empressé, trop content de lui faire la leçon : il ne semblait pas avoir « pris conscience de ce qui [s'était] passé dimanche ».

Le révélateur Whirlpool

Un autre épisode, celui de Whirlpool, dépeint le personnage. Alors que les ouvriers de Whirlpool Amiens sont en grève pour s'opposer à la fermeture de leur usine qui va être délocalisée en Pologne en 2018, les deux candidats du second tour se sont soudainement rappelé leur existence. Marine Le Pen s'est rendue sur le parking pour une rencontre avec les salariéEs soigneusement préparée à l'aide des militants locaux du FN. Macron, qui avait rencontré les représentants syndicaux de l'usine le matin, s'est senti obligé d'y aller lui aussi. Il a été très mal accueilli, lui l'ancien ministre, auteur et inspirateur des lois Macron et travail, les lois les plus anti-ouvrières de ces dernières années. Qui plus est, le matin même, Jacques Attali, un de ses conseillers, avait déclaré sur TF1 : « Whirlpool, c'est une anecdote. Le cas de 300 personnes n'est pas du ressort du président ».

Les militants d'extrême droite étaient sur le parking et ont organisé le chahut. Macron est resté malgré les huées et les sifflets et a fait face aux salariés pour affirmer entre autres : « Non je n'interdirai pas aux entreprises de fermer des sites », « Il n'y a pas de recettes miracles », « Je ne fermerai pas les frontières ». La presse patronale s'est réjouie : « Il est l'anti-Hollande. Pas d'estrade donc. Mais surtout pas de promesses qu'il ne tiendra pas », pour l'éditorialiste des Échos. Pour Guillaume Tabard dans le Figaro, « Macron a affirmé sa capacité à affronter l'hostilité ».

Lorsque, enfin, Macron a fait mine de se préoccuper du sort des ouvriers, cela a été pour hausser le

ton contre le gouvernement polonais en l'accusant de « jouer des écarts fiscaux sociaux au sein de l'Union européenne ». Démagogie patriote ou nationaliste ?

Macron tient à montrer sa ferme détermination à diriger l'offensive contre les travailleurs, à affronter leur hostilité, et c'est ce qui en a fait le favori du Medef qui voit en lui le champion de la réforme, de la libéralisation menée jusqu'au bout. À la manière d'un Fillon...

Apprenti Bonaparte ou dans le marais politique ?

Il tente de se hisser au-dessus des ruines du Parti socialiste et des Républicains, en prétendant dépasser un clivage gauche-droite que des années d'alternance ou de cohabitation ont fait disparaître dans la même politique anti-ouvrière. Il voudrait subjuguier l'opinion comme l'avait fait Sarkozy en 2007, pour mener l'offensive contre les travailleurs et accentuer celle-ci.

« La page des deux grands partis de gouvernement est tournée, a-t-il expliqué au JDD. Le PS et LR, aujourd'hui, ça fait 25 %. Derrière, on a deux offres politiques claires qui représentent la moitié des suffrages exprimés : une offre de droite réactionnaire et nationaliste, une offre progressiste, proeuropéenne et réformatrice. Tout va se recomposer autour de ces deux pôles. »

En attendant, il engrange les soutiens de tous bords pour le deuxième tour. Les Républicains, très divisés, jouent l'unité... jusqu'aux législatives, où ils espèrent conquérir une majorité pour imposer une cohabitation à Macron. C'est aussi l'annonce de Mélenchon qui n'écarte pas la possibilité, dans les mêmes conditions, d'être Premier ministre. D'autres, beaucoup plus nombreux au PS qu'à droite, sollicitent l'investiture d'En Marche pour les législatives. Il y aurait déjà 15 000 demandes sur lesquelles vont statuer Macron et ses soutiens de la première heure : Richard Ferrand, député PS du Finistère, rapporteur de la loi Macron en 2014, secrétaire général d'En Marche, ou Jean-Paul Delevoye, ancien député UMP et

ministre de Raffarin en 2002, président de la commission d'investiture pour les législatives.

Bien des tripatouillages en perspective, bien loin d'un renouvellement politique : la continuité de leur monde politicien contre les salariéEs et la population.

Galia Trépère

npa2009.org



MAIS AUSSI

1) Voter Macron, oui, mais pour quoi faire ?

Par Philippe Mabille et Robert Jules



(Crédits : Reuters)

Le choix de voter en faveur d'Emmanuel Macron est d'abord celui d'éliminer le programme néfaste et décousu du Front national. Il n'en reste pas moins que le probable futur président de la république devra convaincre un grand nombre de Françaises et de Français qui oscillent entre opposition et scepticisme. Les défis auxquels devra s'attaquer Emmanuel Macron sont énormes. Ils peuvent être résumés par un seul: réduire considérablement le nombre de chômeurs.

Au premier tour, on choisit. Au second tour, on élimine ! C'est le jeu normal, démocratique, de nos institutions sous la Vème République. On peut certes contester, avec des arguments valables, le caractère monarchique de ces institutions, souhaiter une nouvelle république, plus de démocratie réelle, un régime plus respectueux des droits du parlement. Cela a été débattu au premier tour, amplement, et pour l'instant tranché. Mais dimanche 7 mai, c'est bien dans le cadre des institutions actuelles, celles que l'on connaît depuis que le général de Gaulle a institué le suffrage universel direct à deux tours pour l'élection présidentielle, qu'il faut éliminer pour choisir.

S'abstenir est un risque

S'abstenir est un droit, tout comme voter blanc ou nul. Mais dans le cas particulier de cette élection, qui voit, pour la seconde fois en quinze ans, le Front national se hisser aux portes du pouvoir, s'abstenir est un risque. Un trop grand risque alors que le front républicain qui avait fait barrage à son père en 2002 face à Jacques Chirac est en train de se fissurer, à droite, avec le ralliement de Nicolas Dupont-Aignan à Marine Le Pen, à gauche avec le refus de Jean-Luc Mélenchon d'appeler à voter pour Emmanuel Macron. Dans le doute, on ne s'abstient pas, car ce serait s'exposer à voir le Front national arriver en tête, à l'insu de notre plein gré. Or, ce n'est pas du tout ce que souhaitent deux Français sur trois, si l'on en croit les derniers sondages publiés ce vendredi, alors que s'achève la campagne électorale la plus folle et la plus stressante jamais vécue.

On a vu, lors du débat de l'entre-deux-tours, le vrai visage de Marine Le Pen. Elle tient un discours du repli sur soi, anti-européen, anti-étrangers, sans rien proposer de cohérent pour répondre aux causes de la colère dont se nourrit son parti. La présidente du Front national a fait la démonstration qu'elle ne maîtrisait rien des dossiers économiques, en particulier sur l'aventure de la sortie de l'euro à propos de laquelle elle s'est livrée à des explications alambiquées entre retour au franc, coexistence de deux monnaies avec l'ECU, qui ont plus inquiété que rassuré y compris

dans son propre camp.

Un gros "STOP"

Voter Macron pour éliminer Marine Le Pen avec le plus gros score possible est donc la meilleure solution pour être certains du résultat dimanche à 20h00. Le pays des Lumières adresserait ainsi un gros « STOP » à la vague populiste qui déferle sur le monde : Brexit en Grande-Bretagne, en juin 2016, Trump aux Etats-Unis en novembre, inutile d'ajouter Marine Le Pen en France en mai 2017 à ce triste tableau.

Plus le nombre des suffrages en sa faveur sera élevé, moins son élection signifiera une adhésion pleine et entière à son projet. Emmanuel Macron le sait bien, ce ne sera pas un chèque en blanc. Il n'aura pas d'état de grâce. Le nouveau président sera peu populaire, si ce n'est dans le socle de ceux qui lui ont fait confiance, à 24% des suffrages exprimés, dès le premier tour.

Mais faire barrage au Front national ne suffira pas à résoudre la crise politique que traverse la France comme tant d'autres démocraties dans le monde. Ce qu'il faut surtout, c'est qu'Emmanuel Macron une fois élu président s'attaque aux causes du mal français. Il faudra qu'il rassemble un pays où près de la moitié des électeurs du premier tour ont exprimé un vote de défiance à l'égard de l'Europe et d'une France ouverte sur le monde.

"En même temps" libéral et social

Ce mal français a un nom et un visage : ce n'est pas l'euro ou l'union européenne, bouc-émissaires qui masquent nos propres impuissances. C'est le chômage endémique, celui des jeunes qui n'arrivent pas à rentrer dans le monde du travail, ou des moins jeunes qui en partent trop tôt, dans une économie où l'emploi se raréfie. C'est l'abandon que ressentent des millions de Français, surtout dans les périphéries des métropoles et dans les territoires ruraux où les services publics disparaissent. Pour lutter contre ces maux, Emmanuel Macron a un projet et un programme. Il est « en même temps » libéral et social. Il prévoit des ré-

formes profondes, du marché du travail, de l'assurance-chômage, pour libérer l'initiative et l'emploi, qui ne seront pas facile à faire accepter aux salariés et aux chômeurs ; mais aussi de nouveaux droits, de nouvelles sécurités pour tous. Ce projet est clairement européen : il veut une France forte dans une Europe forte, une France qui balaye devant sa porte et fait les réformes nécessaires pour être crédible dans son dialogue avec l'Allemagne. On peut contester cette vision et ces réformes. Mais plus difficilement le fait que la France est aujourd'hui dans une situation politique, économique et sociale qui commande d'agir vite.

Clarification indispensable

L'élection de dimanche ne sera certainement pas un vote d'adhésion au projet d'Emmanuel Macron. Mais ce sera l'occasion d'une clarification indispensable. La France doit dire si elle veut rester dans l'Europe avec Emmanuel Macron ou bien en sortir avec Marine Le Pen. Si Emmanuel Macron l'emporte, ce qui est plus que probable, son défi sera de réconcilier le pays et de convaincre que ses réformes seront efficaces pour sortir de la crise. Adeptes du droit à l'erreur et à l'expérimentation pour les créateurs d'entreprise, Emmanuel Macron président n'aura lui pas le droit d'échouer. Car sinon, il se pourrait bien qu'il soit le dernier président avant l'accession au pouvoir du Front national en 2022. Pour que le 7 mai 2017 ne soit pas un sursis, il est donc de l'intérêt de tous et de la France que ce prochain quinquennat ne soit pas à l'image de celui qui s'achève.



LAPRESSEENREVUE.EU

2) Les ordonnances d'Emmanuel Macron : mode d'emploi

Si Emmanuel Macron est élu le dimanche 7 mai, il aura recours aux ordonnances pour réformer le droit du travail. Si cette possible réforme fait déjà beaucoup parler, elle est en grande partie fonction des élections législatives mais aussi des négociations avec les partenaires sociaux.

Par Yann Quercia @YannQuerciaa

Emmanuel Macron déclarait : «L'ordonnance permet de raccourcir le processus parlementaire et d'éviter les navettes parlementaires(...) Il y aura du dialogue social, un temps parlementaire et la construction de l'ordonnance. »

« Je ne crois pas à la réforme par ordonnances »

Dans un entretien accordé au Monde, le 24 novembre dernier, le candidat « En Marche » était pourtant loin de porter le même jugement sur l'utilisation des ordonnances : « Je ne crois pas une seule seconde aux cent jours et à la réforme par ordonnances.

Regardez ce qui vient de se passer quand on réforme en passant par le 49.3, qui est pourtant un article constitutionnel : les gens le prennent très mal ».

Mais c'est sur notre antenne, le 11 avril, qu'Emmanuel Macron a rétro-pédalé. « Nous avons besoin de faire passer cette réforme pour que les premiers effets se fassent sentir rapidement ». « C'est plus rapide et efficace sur le sujet », a-t-il poursuivi. Et d'ajouter : « C'est très différent d'un 49.3, ça permet d'accélérer les débats ».

Une majorité indispensable

Emmanuel Macron souhaite donc ne pas perdre de temps. Pour légiférer par ordonnances, il aura recours à l'article 38 de la constitution : « Le Gouvernement peut, pour l'exécution de son programme, demander au Parlement l'autorisation de prendre par ordonnances, pendant un délai limité, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi. »

Dans un premier temps, le gouvernement doit obtenir une habilitation législative par vote du Parlement. Le projet de loi doit préciser le domaine des ordonnances et la durée de celles-ci. Les ordonnances sont ensuite prises en Conseil des ministres. Enfin l'Assemblée nationale et le Sénat examinent et votent le projet de loi de ratification des ordonnances déposé par le gouvernement.

Une procédure en trois temps

Le domaine de l'habilitation peut comprendre toute matière qui relève du domaine de la loi. Sont exclues les dispositions relevant de la loi organique, de la loi de finances et de la loi de financement de la sécurité sociale. Ici la réforme d'Emmanuel Macron portera sur les seuils sociaux, la négociation collective ou les indemnités prud'homales. En plus du domaine d'habilitation, les députés et sénateurs fixent un délai pour la ratification du projet par le Parlement.

Dans un second temps, les ordonnances sont prises en Conseil des ministres après avis du Conseil d'Etat et signées par le président de la République. Une fois les ordonnances publiées au Journal officiel, elles deviennent applicables mais n'ont pas force de loi. Elles peuvent être contestées devant un juge administratif.

L'importance du délai de ratification

Le délai de ratification est très important. D'abord parce que le Parlement perd sa compétence dans les domaines définis par le projet d'habilitation. En effet, il peut approuver ou rejeter les ordonnances mais en aucun cas les amender. Ensuite, si

le projet de loi de ratification n'est pas soumis au Parlement dans les délais prévus, l'ordonnance devient caduque.

Emmanuel Macron devra donc disposer d'une majorité à l'Assemblée mais aussi respecter le délai de ratification. Le respect de ce délai pourrait s'avérer d'autant plus difficile que, depuis la loi « Larcher » du 31 janvier 2007 sur « la modernisation du dialogue social », une réforme du droit du travail implique une concertation obligatoire avec les partenaires sociaux.

« Nous sommes prêts à bouger »

Emmanuel Macron l'a répété, il y aura un dialogue social. Pour Didier Porte, secrétaire confédéral FO en charge du juridique : « Monsieur Macron prévoit une concertation mais nous avons vu ce que cela a donné avec la loi El Khomri. Nous nous rendrons à cette concertation pour réduire au maximum ce que contiendront les ordonnances. »

Didier Porte prévoit qu'en septembre « le projet ne sera pas ratifié. Nous pourrons nous mobiliser. Nous sommes prêts à bouger. » En cas de victoire dimanche, Emmanuel Macron est prévenu, il s'engagera rapidement dans le premier bras de fer social de son quinquennat.



A Suivre...
La Presse en Revue.eu